



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



## Le groupe SOS Solidarité lance un programme d'ETP pour les personnes souffrant de troubles psychiques



Début avril, la plateforme de rétablissement du groupe SOS Solidarité a lancé son programme d'éducation thérapeutique du patient, à destination des personnes en situation de handicap psychique. Pendant deux mois, les volontaires participent à deux ateliers par semaine, avec des ergothérapeutes, médecins, infirmiers et psychologues. L'objectif est de les aider à gagner en autonomie dans leur vie quotidienne, à anticiper et gérer leurs symptômes.

---

Pour Lina, les troubles sont apparus pendant ses études à l'université. Charge de travail, maternité, difficultés économiques, consommation de stupéfiants... Elle a perdu pied. A eu de plus en plus de difficultés à gérer son quotidien. Le diagnostic de schizophrénie est arrivé ensuite. Puis la prise en charge, notamment à l'hôpital. En avril et mai, elle a participé à la première session du programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) proposé par la plateforme de rétablissement du groupe SOS, à Cayenne.

La plateforme de rétablissement, créée en 2019, « accompagne des personnes concernées par les troubles psychiques. Les missions principales sont de les accompagner au quotidien, dans leur projet de vie, vers l'emploi, vers la vie quotidienne, vers le logement. Il s'agit d'un accompagnement pluridisciplinaire avec des psychologues, ergothérapeutes, des travailleurs sociaux », explique Aline Daniel, ergothérapeute et coordinatrice du programme d'ETP. Ce programme était, pour elle, la suite logique du travail déjà réalisé avec les usagers.

Pendant deux mois, les participants vont suivre deux ateliers par semaine, sur la base du volontariat et après deux entretiens pour évaluer leurs compétences, leurs attentes, leurs besoins et choisir les ateliers. Un compte rendu de leur participation sera envoyé à leur psychiatre ou médecin. Une évaluation est réalisée trois mois après la fin du programme.

Les ateliers visent plusieurs objectifs :

- Aider les participants à mieux comprendre leur maladie : la représentation qu'ils en ont, les connaissances médicales, les traitements, les partenaires en santé mentale du territoire...
- Leur permettre d'identifier leurs forces et leurs limites dans leur capacité à agir, par exemple en les aidant à réfléchir aux moyens de compenser leurs limites, lors d'entretiens à domicile ;
- Les accompagner pour qu'ils prennent conscience de leur capacité à se rétablir, c'est-à-dire à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ;
- Les aider à améliorer leur bien-être au quotidien : identifier ses activités du quotidien et celles qui font diminuer le risque de crise, découverte d'activité favorisant le bien-être telles la sophrologie, la musicothérapie, le sport, la cuisine.

En ce mardi de début mai, Lina, Jean-Luc, Kévin et Ludovic, souffrant tous de schizophrénie, suivent l'atelier « Analyser mon bien-être ». Aline Daniel et sa collègue infirmière Bénédicte Coignard les questionnent sur les activités qui, dans leur quotidien, leur procurent du bien-être et celles qui font le contraire. Certains citent le ménage, la cuisine, le sport... Les animateurs du programme les aideront, les jours suivants, à organiser leurs journées, à trouver des routines ou des réflexes pour éviter les crises.

Jean-Luc, dont les troubles ont été repérés alors qu'il vivait dans l'Hexagone, avant de se réinstaller en Guyane, constate que « vis-à-vis de la maladie, quand on a une activité, on a moins de pression, on se libère. » « Malgré la médication, certains symptômes persistent, rappelle Aline Daniel. Il s'agit donc de pouvoir vivre comme la personne l'entend, de pouvoir travailler, avoir un logement, réussir à satisfaire ses attentes malgré les symptômes qui persistent. La réhabilitation psychosociale a un impact sur la capacité des personnes à gérer leur maladie au quotidien, à éviter les réhospitalisations et les états de crise. »

Parmi les quatre participants, plusieurs ont une activité professionnelle. En entreprise adaptée ou non. Certains ont leur propre logement. En juin et juillet, une seconde session a eu lieu, avec quatre autres usagers. La prochaine est prévue à compter du 3 octobre. Déjà suivis par la plateforme de rétablissement, ils ont été orientés vers ce programme d'ETP soit par la plateforme elle-même, mais aussi par la plateforme des aidants de l'association l'Ebène, la communauté thérapeutique (groupe SOS Solidarité), l'Epnak ou la groupe d'entraide mutuelle (GEM). Ludovic, un des participants à la première session, se disait satisfait de ce programme : « Cela m'aide à repérer les moments de crise, à organiser mes journées autour notamment d'activité qui me font du bien comme la cuisine, à comprendre les troubles et à connaître ceux qui peuvent m'aider. »



## EN BREF

### ◆ La leptospirose redevient maladie à déclaration obligatoire



La leptospirose est à nouveau une maladie à déclaration obligatoire (télécharger la fiche de notification et retrouver la **liste des 38 maladies à déclaration obligatoire** ainsi que les **recommandations et données du centre national de référence**). Tout tableau clinique évocateur de leptospirose accompagné d'une confirmation biologique ou d'une sérologie IgM positive (cas probable) doit être signalé sans délai par le biologiste ou le clinicien à l'ARS Guyane à l'adresse mail

suivante : [ars973-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars973-alerte@ars.sante.fr).

La leptospirose ne l'était plus depuis 1987, époque où il était difficile d'établir un diagnostic avec certitude. Dans un **avis du mois de décembre**, le Haut conseil de la santé publique estimait que la réinscription de la leptospirose permettra :

- D'améliorer les connaissances sur l'épidémiologie, le poids et l'incidence de la maladie ;
- D'identifier les cas groupés et mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées ;
- De réévaluer les mesures de prévention en milieu professionnel comme en population générale et les outils diagnostiques en routine.

Dans l'Hexagone, l'incidence est estimée entre 0,5 et 1 cas pour 100 000, soit un des taux les plus élevés des pays industrialisés. En Guyane, l'incidence est en hausse depuis 2014 (près de 40 cas pour 100 000 cette année-là) « grâce à une sensibilisation croissante de la communauté médicale », indiquait un article du **Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) en 2016**. L'incidence annuelle s'est établie à 34,5 en 2020 et 42,8 en 2021, selon les données collectées par le Centre national de référence auprès des laboratoires. Cette incidence est sans doute sous-estimée. « En effet, la leptospirose, dans sa forme non sévère, a une présentation clinique souvent aspécifique, associant de la fièvre à des douleurs multiples et, en biologie, un syndrome inflammatoire avec une atteinte rénale et hépatique inconstante et modérée », soulignaient le Pr Loïc Epelboin et ses collègues dans un **article du BEH de 2017**.

Santé publique France explique « l'ajout de la leptospirose à la liste des MDO permettra :

- Une meilleure connaissance de l'épidémiologie de la leptospirose et un meilleur suivi de la morbidité et de la mortalité ;
- D'évaluer le poids de la maladie ;
- De mieux caractériser les populations à risque afin de cibler les interventions de santé publique en les adaptant à l'épidémiologie locale.

L'inscription de la leptospirose en tant que MDO permettra également l'identification de cas groupés aux fins de mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées :

- Alerte aux voyageurs et résidents de zone en hyper-endémie à la suite d'évènements climatiques inhabituels (ex : cyclone, tempête, mousson, crue) ;
- Fermeture de l'accès à des cours d'eau ;
- Application de moyens de lutte contre les réservoirs (ex : dératisation, contrôle des populations animales, contrôle des effluents des élevages industriels, drainage des zones inondées). »

#### ♦ Hôpital de proximité de Saint-Georges : « Une première étape »



Judi, Philippe Vigier, ministre délégué en charge des Outre-mer, a inauguré l'hôpital de proximité de Saint-Georges (*lire la Lettre pro de vendredi*). Une cérémonie permise par la qualité des préparatifs réalisés par les équipes locales. « Ce bassin de vie ne sera pas oublié, avec une équipe médicale performante, avec des investissements à la clef considérables et un gage de confiance qu'on leur donne : « C'est une première étape : un hôpital de proximité labellisé comme on les a définis dans la loi en 2017 et 2018, c'est-à-dire une offre de soins pour les habitants de ce territoire. Ils ne sont pas abandonnés. Au contraire, on va s'occuper d'eux bien mieux qu'auparavant », a assuré, **au micro de Guyane la 1ère** (à compter de 4'19), Philippe Vigier, qui a apporté son soutien au projet de CHRU.

#### ♦ Covid-19 : la campagne de rappel avancée au 2 octobre



Le gouvernement a avancé de quinze jours le lancement de la campagne de rappel contre le Covid-19 pour les personnes les plus fragiles.

Elle débutera donc le 2 octobre. Cette décision fait suite à l'augmentation des contaminations dans l'Hexagone ainsi qu'à l'apparition de nouveaux variants dotés d'une forte capacité d'échappement immunitaire. En Guyane, le nouveau vaccin devrait être livré dans le courant de la semaine du 2 octobre. La Lettre pro

reviendra vers vous lorsqu'il sera disponible.

## ◆ Une délégation guyanaise au colloque Mayotte en santé



C'est hier, dans le centre de l'île, qu'a démarré la deuxième édition du colloque Mayotte en santé, consacré à la santé sexuelle, aux maladies infectieuses émergentes et aux addictions dans les territoires défavorisés. Plusieurs professionnels de Guyane ou ayant travaillé en Guyane y interviennent. Le Pr Loïc Epelboin (Umit, CHC) parlera du grand écart entre les territoires ultramarins dans l'épidémie de VIH ainsi que de l'angiostrongylose et de la fièvre Q ; le Dr Paul Le Turnier (Umit, CIC, CHC), des projets de recherche sur la leptospirose en Guyane ; Margot Oberlis (Croix-Rouge française), du projet Wash ; le Pr Nicolas Vignier, venu deux ans en Guyane dans le cadre d'un programme mobilité recherche, de la PrEp et des inégalités sociales de santé ainsi que des échecs virologiques chez les populations précaires ; et le Dr Karim Abelmoumen, ancien interne en Guyane, de l'approche du clinicien face aux maladies infectieuses émergentes et des infections opportunistes des personnes vivant avec le VIH.

## ◆ Chimen nou gran moun, le 28 octobre à Rémire-Montjoly et le 4 novembre à Apatou



Depuis 2019, l'association La Voix de nos gangans organise Chimen nou gran moun, qui est le salon de la personne âgée de Guyane. Le public ciblé sera les seniors, leur famille, les aidants et toutes les personnes intervenant autour des personnes âgées. La manifestation revient le 28 octobre à Rémire-Montjoly et le 4 novembre à Apatou. Les professionnels et acteurs intervenant dans le secteur des personnes âgées peuvent se faire connaître du public en s'inscrivant à une ou aux deux journées en écrivant à [lavoixdenosgangans@orange.fr](mailto:lavoixdenosgangans@orange.fr).

## ◆ Journée récréative pour les enfants touchés par le cancer



Ce week-end, l'association Awono La'a Yana a organisé une journée récréative pour les enfants de Guyane touchés par le cancer, à l'occasion de Septembre en or, le mois de sensibilisation aux cancers pédiatriques.

Quarante huit enfants se sont donc retrouvés au Break Club à Remire-Montjoly, pour un repas, des jeux et des animations. « Ce sont de petits guerriers, témoigne la présidente Catherine Fatacky. L'année dernière, nous avons perdu deux enfants. Nous essayons de tout faire pour améliorer leur quotidien, leur donner de l'amour, du bonheur, de l'espérance. Tant qu'il y a de la joie et du bonheur, il y a de l'espoir. » Cette journée était faite pour y contribuer.

## ◆ Consultation publique sur la Stratégie Nationale de Santé



La Stratégie nationale de santé (SNS) permet de définir le cadre de nos politiques de santé de manière pluriannuelle, en définissant « des domaines d'action prioritaires et des objectifs d'amélioration de la santé et de la protection sociale contre la maladie ». Elle est suivie et évaluée chaque année, et les résultats sont rendus publics. La Stratégie nationale de santé (SNS) précédente, lancée début 2018 pour une durée de cinq ans, s'est achevée fin 2022, dans une période marquée par la lutte contre la pandémie de Covid-19.

La nouvelle Stratégie nationale de santé, pour 2023-2033, tient compte des enseignements tirés de la crise sanitaire et de l'impact qu'elle a eu sur l'état de santé

de la population. Parmi ces enseignements, la nécessité de faire une place particulièrement importante à la santé publique et à la prévention dans les politiques de santé. Un premier projet de texte a été rédigé sur la base de l'analyse menée par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) sur l'état de santé de la population et ses déterminants. Il rappelle les valeurs et les principes qui doivent guider les politiques de santé, et propose les orientations de la nouvelle SNS autour de trois grands objectifs :

- Permettre à tous nos concitoyens de vivre plus longtemps en bonne santé, par la prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement à tous les âges de la vie ;
- Répondre aux besoins de santé de chacun, sur tout le territoire, avec une offre de santé adaptée ;
- Rendre notre système de santé plus résilient et mieux préparé face aux défis écologiques et aux crises.

Conformément à la législation, ce projet de Stratégie nationale de santé est maintenant soumis à la consultation du public. Cette consultation permettra de recueillir l'avis et les recommandations de tous sur les priorités, les orientations et les leviers les plus à même de remplir ces objectifs.

Consulter le projet de Stratégie nationale de santé. [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/projet\\_sns.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/projet_sns.pdf)  
Les avis et propositions sont à transmettre à [consultation-sns@sante.gouv.fr](mailto:consultation-sns@sante.gouv.fr) avant le **2 octobre**.

### ◆ Formation sur l'anosmie et la rééducation olfactive

**Prévention Dénutrition & Anosmie**

**Perte d'odorat persistante**

**Formation Anosmie, causes, conséquences et prises en charge**

- Comment fonctionne cette pathologie ?
- Qui sont les patients qui en souffrent ?
- Quelle prise en charge développer ?
- Accueil ?
- Quels parcours de soins proposer ?
- Comment accompagner ces patients ?

Toutes ces questions sont traitées dans notre formation.

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui peuvent être amenés à recevoir des patients anosmiques.

UNSS Île-de-France met à disposition cette formation à tous les professionnels afin de rendre cet accompagnement accessible au plus grand nombre.

L'ARS Île-de-France organise une formation sur l'anosmie et la rééducation olfactive réalisée. Cette formation est à destination du plus grand nombre afin de pouvoir soutenir vos patients dans leur parcours de rééducation. Elle s'articule autour d'un mois d'e-learning et quatre webinaires interactifs. Les webinaires (*heures de Guyane*)

- Les outils de dépistage à la rééducation en pratique : le 26 septembre de 15 heures à 16 heures ;
- Les outils du dépistage à la rééducation en pratique : le 3 octobre de 15 heures à 16 heures ;
- Anosmie et Idées reçues : le 5 octobre de 14h30 à 15h30 ;
- Anosmie et « vivre avec » : le 17 octobre de 14h30 à 15h30.

**Inscriptions : : <https://forms.gle/oxUDNMAvnwhdoWnQ9>.**



### ■ Médico-social : appel à projets autour de Mon espace santé

Un nouvel appel à projets relatif à la phase pilote Mon espace santé dans les établissements et services médico-sociaux a été lancé par le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Il a été publié au Bulletin officiel Santé – Protection sociale – Solidarité du 31 juillet (page 100).

L'expérimentation portant sur les usages de Mon espace santé dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) a pour objectif d'accélérer le déploiement de Mon espace santé (MES) dans le secteur médico-social en développant des usages concrets et en priorisant les parcours à mettre en place. Le périmètre de l'expérimentation est circonscrit aux structures médico-sociales accompagnant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en établissement ou à domicile quels que soient leur taille, leur statut juridique et leur type d'activité.

Plusieurs points d'attention :

- La date limite de réponse est fixée au 31 octobre
- La période effective d'expérimentation se déroulera du 15 février au 15 octobre 2024.
- Les dossiers devront être déposés sur le site Démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/>
- Chaque ESMS pilote retenu pourra bénéficier d'une enveloppe forfaitaire de 21 000 euros.

Une attention particulière sera demandée aux candidats sur les critères d'éligibilité fixés dans l'instruction.

## Offres d'emploi

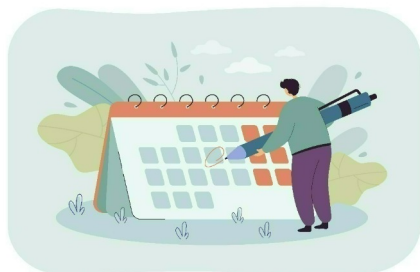


- Le groupe SOS Solidarités recrute, pour son centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) avec hébergement (communauté thérapeutique) de Roura :
  - Un **éducateur spécialisé** (CDI, temps plein, à pourvoir dès que possible)
  - Deux **travailleurs sociaux** (CDI, temps plein, à pourvoir dès que possible)
  - Deux **infirmiers** (CDI, temps plein, à pourvoir dès que possible)
  - Un **psychologue** (CDI, temps plein, à pourvoir dès que possible)

Consulter les offres et candidater. <https://gps.gf/wp-content/uploads/2023/08/OFFRES-DEMPLOI-CSAPA.pdf>

■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recherche deux **pédiatres** pour les urgences pédiatriques et le Smur (*et non la néonatalogie, comme indiqué par erreur vendredi*). Candidatures auprès du Pr Jean Pujo à [jean.pujo@ch-cayenne.fr](mailto:jean.pujo@ch-cayenne.fr) ou du Dr Karim Benameur à [karim.benameur@ch-cayenne.fr](mailto:karim.benameur@ch-cayenne.fr).

## Agenda



### Demain

► **Dépistage** gratuit du diabète, stands d'information, de discussion et d'orientation avec les associations Diam, DGO et l'Adiag, de 16h15 à 18h30, dans l'appartement pédagogique de Guyane promo santé (GPS), cité Jacarandas, à Cayenne.

### Jeudi 21 septembre

► **Webinaire** de présentation de la télé-expertise en dermatologie de 19 heures à 20 heures, à l'attention de l'ensemble des professionnels de santé. Animé par le Dr Romain Blaizot (CHC) et le Dr Gilles Thomas (GCS Guyasis). Connexion : [01 78 96 95 47](tel:0178969547). Identifiant de réunion : 395257350#

### Samedi 23 septembre

► « **Fo Zot Savé** » : Mathilde Hangard, ingénieure d'études sanitaires à l'ARS, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la dengue, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

► **K'fé Rainbow** avec le réseau Kikiwi et Entr'aides, à partir de 9h30 à la maison des réseaux, à Rémire-Montjoly. Thématique : Le coming in, un regard sur soi. Renseignements : [0694 41 42 26](tel:0694414226).

### Lundi 25 septembre

► **Atelier accès aux droits sur la couverture sociale**, en espagnol et anglais, organisé par le réseau Kikiwi, de 9 heures à 11 heures à la bibliothèque Franconie, à Cayenne. Inscription gratuite au [0694 25 33 38](tel:0694253338) (tout public) ou [0694 25 25 17](tel:0694252517) (espagnol et anglais).

### Mardi 26 septembre

► **Soirée d'information** sur les cancers pédiatriques, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Présentations des Dr Auguste et Dr Faivre. Inscriptions : [contact@cpts-centre-littoral.fr](mailto:contact@cpts-centre-littoral.fr), [0694 29 02 50](tel:0694290250), [onco973@orange.fr](mailto:onco973@orange.fr) ou [0594 27 16 04](tel:0594271604).

### Samedi 30 septembre

► **Ophtabus**, de 8h30 à 16 heures, devant la salle polyvalente d'Awala-Yalimapo.

### Mercredi 4 octobre

► **EPU du Corevih**, à 18h30 à la base vie du Chog, à Saint-Laurent du Maroni : dépistage et vaccination HPV par le Dr Najeh Hcini.

### Jeudi 5 octobre

► **Apéritif de rentrée** des réseaux Périnat Ouest et Kikiwi Ouest, à 17 heures, 21, avenue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni, à l'attention des professionnels du secteur médico-social. Renseignements : [0694 91 82 72](tel:0694918272) ou [0694 29 17 71](tel:0694291771).

### Vendredi 6 octobre

► **Plénière du Corevih** à 10 heures au CAIT de Saint-Laurent du Maroni. **Programme** : intervention en santé sexuelle au RSAM de Saint-Jean du Maroni dans le cadre du projet Tumeplay, par Lucretia Fania (réseau Kikiwi) et Stéphanie Welline (Ceggid du Chog) ; analyse spatio-temporelle et pratique de dépistage des infections sexuellement transmissibles par les professionnels de santé prescripteurs de Guyane, par Caroline Pihan (Corevih) ; trente années de grossesses liées au VIH en Guyane : succès et défis restants, par Mathieu Nacher (Corevih). Connexion via Teams (ID de la réunion : 379 314 795 752 ; code secret : jMzofj) ou en composant le +33 1 73 24 04 19 (ID conférence téléphone : 873 797 625#).

### Du 9 au 27 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale** : programme d'événements à destination du grand public et des professionnels à venir.

### Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, pédiatrie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Le programme](#). Inscriptions.

**Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

**Le message du jour**







*Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro*

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)